



# La Cgt s'adresse aux salariés

## Ensemble, mobilisons-nous pour nos droits

*Ensemble, salariés du privé et du public, demandeurs d'emploi et retraités, nous avons réalisé des mobilisations importantes ces dernières semaines pour les salaires, l'emploi, la durée du travail et pour nos droits.*

La puissance exceptionnelle de la journée d'arrêts de travail et de manifestations du 10 mars, avec des millions de salariés à l'offensive, avec presque tous les syndicats et un fort soutien de l'opinion publique :

- a donné de l'élan pour de nombreuses actions, notamment sur les salaires dans les entreprises et des groupes dans le privé,
- a conduit le gouvernement à rouvrir les négociations salariales dans la fonction publique et les entreprises publiques,
- a placé le gouvernement sur la défensive sur la question des salaires dans le privé vis-à-vis d'un patronat qui refuse toute idée de négociation sur les minima conventionnels et les classifications,
- a éclairé la contradiction insupportable entre l'explosion des profits et le refus d'augmenter les salaires.

### **Il faut donner plus de force à notre action**

La Cgt propose aux autres confédérations et autres organisations syndicales de donner des suites à ces mobilisations pour que tous les salariés, demandeurs d'emploi et retraités obtiennent du sonnant et réverbérant, des améliorations concrètes dans leur vie quotidienne.

### **C'est le moment d'agir partout. La Cgt propose d'élargir et d'intensifier la pression**

**Le 18 avril**, le ministre du Travail réunit un groupe de travail patronat - syndicats sur les salaires et le ministre de la Fonction publique

réunit le même jour les syndicats de fonctionnaires.

Profitons de ce jour-là pour multiplier les actions dans les entreprises, dans les territoires vis-à-vis des branches patronales et des pouvoirs publics pour obtenir des employeurs qu'ils ouvrent des négociations et du gouvernement qu'il utilise tous les leviers à sa disposition pour contraindre le patronat à négocier.

**Toute la deuxième quinzaine d'avril**, de multiples mobilisations sont proposées dans les différentes branches par la Cgt et quelquefois avec les autres organisations syndicales. Elles peuvent créer les conditions d'un nouveau temps fort de l'action revendicative nationale interprofessionnelle et unitaire.

**Le 1<sup>er</sup> mai**, combatif, construit dans les entreprises, la Cgt propose de puissantes manifestations syndicales et unitaires pour, une nouvelle fois, faire entendre les exigences revendicatives des salariés et leur solidarité avec tous ceux qui, en Europe et dans le monde, luttent aussi pour l'emploi, les salaires et les droits.

Alors que la négociation nationale interprofessionnelle sur la pénibilité au travail traîne en longueur du fait du Medef, la Cgt propose, le 11 mai, une initiative permettant d'exprimer les exigences des salariés pour améliorer les conditions de travail et permettre les retraites anticipées.

**Le 16 mai, lundi de Pentecôte**. Le gouvernement a pris la décision unilatérale d'imposer une journée de travail gratuite aux salariés. Les personnes âgées n'en profiteront pas. Les premiers bénéficiaires en seront les employeurs et le budget de l'Etat.

## **Ce n'est pas de la solidarité, c'est de l'arnaque !**

Cette mesure va à l'inverse d'une véritable solidarité. L'augmentation des salaires, le développement de l'emploi sont essentiels pour dégager des ressources permettant de répondre durablement au financement de la dépendance dans le cadre de la protection sociale.

Il n'y a aucune raison de se laisser faire. Nous voulons obtenir du gouvernement qu'il renonce à cette mesure et des entreprises qu'elles négocient pour ne pas imposer de temps de travail gratuit aux salariés, pas plus le lundi de Pentecôte qu'un autre jour. Déjà, des accords d'entreprises ont permis aux salariés d'imposer que leurs employeurs versent la contribution de solidarité sans contrepartie sur leur temps de travail ou sur leur rémunération.

La Cgt propose de faire du lundi de Pentecôte une journée de mobilisation unitaire avec arrêts de travail pour les salaires, l'emploi, la réduction du temps de travail, la protection sociale et les retraites.

**Le 28 mai**, avec la mobilisation pour l'égalité entre les femmes et les hommes que portera la Marche mondiale des Femmes à Marseille.

**Le 9 juin**, plusieurs professions annoncent des mobilisations importantes sur l'emploi industriel.

**Le 10 juin**, le ministre du Travail convoque une nouvelle réunion entre les syndicats et le patronat sur les salaires.

**Ensemble, donnons un nouvel élan à notre action,**

**Ensemble, intensifions la pression sur les employeurs privés et publics, les branches patronales et les pouvoirs publics,**

**Ensemble, réalisons l'unité d'action, construisons les solidarités et convergences d'intérêts entre tous les salariés, les demandeurs d'emploi et les retraités,**

**Ensemble, construisons de puissants syndicats Cgt capables de rassembler de nombreux adhérents dans une dynamique de conquête sociale dans l'entreprise et dans la société.**

**La Cgt s'engage à tout mettre en œuvre avec les salariés pour proposer et impulser les formes d'actions les plus efficaces en leur donnant la dimension unitaire la plus large.**

**Pour nos revendications, pour nos droits,  
MOBILISONS-NOUS**

**Pour mes revendications, pour mes droits,  
je me syndique**

avec

**la  
cgt**

**Gagner  
c'est possible**

### Bulletin de contact et de syndicalisation

**Je souhaite :**

prendre contact

me syndiquer

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Age : ..... Profession : .....

Entreprise (nom et adresse) : .....

Bulletin à renvoyer à La Cgt, espace Qualité de Vie syndicale, case 6-4, 263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex, téléphone : 01 48 18 84 72, fax : 01 48 51 51 80, e-mail : orga@cgt.fr.

